

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE PREAVIS
N°2 – 2011
DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
Association Sécurité Est Lausannois
Budget 2012**

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG) composée de Madame Anne Schranz pour Pully, de Messieurs Patrick Cosandey pour Savigny, Georges Fontana pour Paudex et Jean-Marc Mayor pour Belmont s'est réunie pour la première fois dans les locaux de la Police de Pully le 9 novembre 2011 à 19h00 de manière à faire connaissance puis examiner ensemble le Préavis N° 2 – 2011 : Budget 2012.

Dès 21h00, nous avons été rejoints par deux membres du Comité de Direction : M. Gil Reichen, Président et Syndic de Pully, M. Dan-Henri Weber, secrétaire et Commandant de la Police, ainsi que par M. Claude-Alain Chuard, chef du Service des finances de Pully.

Après des présentations réciproques, conformément à l'article 25 des Statuts de l'Association de Communes Sécurité Est Lausannois, nous avons examiné ensemble tous les points des différents postes du budget. D'un point de vue comptable, il s'agit d'un exercice particulier, puisque, contrairement aux habitudes, il n'est pas possible de se référer aux chiffres d'une année précédente.

Pourtant, pour la plupart des postes, il s'agit de la reprise des montants connus qui figuraient dans les comptes de la Commune de Pully. D'autre part, comme mentionné dans le rapport N° 2-2011 du Comité de Direction, ce budget inclut des charges indirectes qui étaient prises en compte par d'autres services de la ville de Pully : informatique, finances, ressources humaines, loyers et charges des locaux, assurance. Ces montants seront facturés à l'association, comme prévu.

Les nouvelles compétences accordées aux polices communales induisent une charge supplémentaire de travail. Elle ne peut-être compensée que par des augmentations d'effectifs, des formations spécifiques et continues, avec en parallèle une augmentation logique des postes concernant les frais de recherche et de choix du personnel, des salaires, de la formation continue et du matériel informatique (logiciels) nécessaire à la mise en place de ces nouvelles structures, plus exigeantes en compétences spécifiques. Dès 2013, ces nouvelles activités devront répondre aux nouvelles conditions d'accréditation.

Concernant l'achat de véhicule, il s'agit du renouvellement du parc existant, les véhicules étant fort sollicités, malgré un entretien soigneux. L'achat d'un radar est rendu nécessaire, l'actuel étant loué aux communes de Renens et de Prilly. Ces deux communes ayant décidé de l'utiliser que pour leurs propres besoins. Ce nouvel appareil sera utilisé par les équipes de prévention.

Nous avons ensuite orienté nos entretiens sur des questions plus générales, concernant :

Le budget de fonctionnement

L'écart entre l'actuel budget de CHF 8'600'490,-- et celui de CHF 9'500'000,-- prévu dans 3-4 ans semble faible avec une marge de manoeuvre réduite. Le Comité de Direction est parfaitement conscient de la situation en anticipant et en s'adaptant immédiatement aux nouvelles contraintes, notamment en réduisant à deux ans l'augmentation d'effectifs prévue sur trois ans. En contrepartie, cette augmentation du budget devrait également rapidement se stabiliser ces prochaines années.

Avons-nous des problèmes de recrutement ?

Il semble que la réponse soit différente en fonction des régions, et de la perception de la population : variable, souvent paradoxale... Il y a des zones « plus sensibles » que d'autres, mais cette différenciation tend à s'estomper. Pour notre région, la situation semble être stable, dans la

moyenne. Les aspirants qui suivent la formation de l'Académie de police de Savatan pendant une année sortent de cette école avec une solide formation, leur offrant de nouvelles compétences lors de leurs interventions, mais également une plus grande satisfaction dans l'accomplissement de leurs activités.

L'attitude exemplaire reste la plus belle carte de visite et le personnel en est très conscient.

Comment le personnel de terrain a-t-il perçu cette modification de structure ?

La crainte de perdre certains acquis a été évoquée lors d'entretiens avec leur Commandant, M. Dan-Henri Weber. Ces craintes ont été dissipées par des explications. Comme relevé précédemment, nous espérons également que l'attribution de nouvelles compétences contribuera à lever certains doutes et à renforcer l'esprit de corps. La CG reste persuadée que M. Le Commandant aura trouvé les mots justes pour persuader ses troupes.

CONCLUSION

La CG, unanime, remercie les membres du Comité de direction de la disponibilité dont elle a fait preuve et lui sait gré de la présentation claire de cette nouvelle situation ainsi que des commentaires et explications concernant les chiffres du Budget 2012, des projections et perspectives.

La CG unanime, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal d'accepter le Préavis N° 2 - 2011 du Comité de direction au Conseil intercommunal, intitulé Budget 2012, tel que présenté.

Belmont, le 14 novembre 2011

Anne Schranz, Pully

Patrick Cosandey, Savigny

Georges Fontana, Paudex

Jean-Marc Mayor, Belmont-sur-Lausanne